

La représentation de la force illocutoire dans le modèle grammatical arabe

Chokri Mabkhout

Faculté des Lettres, des Arts et des Humanités
Université de Manouba - Tunisie



Synergies Monde arabe n° 7 - 2010 pp. 13-28

Résumé : *L'objet de cette étude est de confronter deux solutions proposées, respectivement, par la théorie des actes du langage et par la théorie grammaticale arabe pour résoudre le problème de la représentation de la force illocutoire. Dans une perspective comparative, l'analyse portera sur ce que nous appelons d'une part, « théorie (austinienne) du verbe performatif », et d'autre part, « théorie (grammaticale) de la particule performative ». -Notre objectif consiste à souligner l'importance, et théorique et empirique, de la théorie des grammairiens arabes, au moins pour la représentation du système des actes de langage dans la langue arabe.*

Mots-clés : *verbe performatif, force illocutoire, théorie des actes du langage (TAL), modèle grammatical arabe (MGA)*

Abstract: *The aim of this study is to confront two solutions proposed respectively by the speech act theory and by the Arab grammatical theory in order to solve the problem of the representation of illocutionary force. Within a comparative perspective, the analysis will focus on what we call "The Austinian theory of the performative verb", on the one hand, and "The grammatical theory of the performative particle", on the other hand. Our aim is to underline both the empirical and theoretical importance of Arab grammarians' theory, at least as regards the representation of the speech act system in the Arabic language.*

Keywords: *Performative verb, illocutionary force, speech act theory (SAT), Arab grammatical model (AGM)*

1- Introduction

Cette contribution a pour objectif d'étudier la possibilité d'adopter la proposition avancée par les grammairiens et rhétoriciens arabes comme solution au problème posé par la théorie des actes de langage (désormais TAL), concernant la représentation de la force illocutoire (désormais FI).

Cette tentative est motivée par deux faits : le premier en est que la solution canonique proposée par Austin (1962), pionnier du paradigme scientifique appelé

TAL, est une solution qui nous semble peu adéquate, parce qu'elle ne rend pas compte de la réalité empirique attestée dans certaines langues, notamment dans la langue arabe. Le second réside dans le fait que l'intérêt porté par les grammairiens et rhétoriciens arabes à la FI est aussi ancien que leur classement fondé sur des bases grammaticales prenant en considération les aspects sémantiques et pragmatiques et distinguant les énoncés en ' واجب ' (nécessaire) et ' غير واجب ' (possible) (Mīlād, 2001) ou ' خبر ' (assertion, statement) et ' إنشاء ' (performatif, performatives).

Conscient, dans le traitement de ce problème, de la nécessité de prendre en considération la distinction entre la science moderne et l'histoire de la science, notre point de départ est constitué, essentiellement, de théories et de modèles scientifiques actuels. Mais, nous sommes également sensibles au fait que la grammaire et la rhétorique arabes sont une partie intégrante du corpus scientifique qui constitue l'histoire de la linguistique. Il ne faut pas oublier, cependant, que la TAL ne satisfait pas encore, sur le plan épistémologique, les conditions de la scientificité. C'est le cas de la pragmatique toute entière (Moeshler&Reboul, 1994), bien que d'autres chercheurs y voient déjà une science (Mey, 1993). De ce fait, nous sommes tentés, en linguistique, comme dans d'autres sciences, de chercher dans l'histoire des études grammaticales des hypothèses ou des principes qui pourraient être solides, adéquats et plus productifs.

Nous commencerons, dans la première section, par un synopsis des données essentielles qui constituent la proposition moderne concernant le problème de la représentation de la FI. On appelle cette proposition ' théorie du verbe performatif '. Nous présenterons dans la deuxième section, les fondements de la solution proposée par le modèle grammatical arabe (désormais MGA) tout en essayant d'évaluer son importance et de voir les nouvelles pistes qu'elle ouvre dans la TAL. Nous appelons cette proposition 'la théorie de la particule performative'.

2- La théorie du verbe performatif

Dès la première conférence de « quand dire c'est faire », Austin (1962-1970) s'est demandé si un critère permettait de distinguer les énoncés performatifs et les énoncés constatifs. L'élément le plus saillant était pour lui le verbe performatif (désormais VP), puisque les exemples dont il s'est servi pour isoler les performatifs comportent chacun, déjà, un verbe à la première personne du singulier du présent de l'indicatif, à la voix active. La spécificité sémantique de ce genre de verbes réside dans le fait qu'ils explicitent le type d'acte accompli en énonçant la phrase.

Notons, cependant, qu'Austin a remarqué que seuls certains énoncés performatifs comportent un tel verbe, contrairement à d'autres. Pour cette raison, il a distingué entre le performatif primaire (ou implicite) qui ne commence pas par un VP et le performatif explicite. Ceci le conduit à énoncer un principe important : tout performatif primaire peut être traduit afin de représenter sa FI en performatif explicite, puisque c'est le VP qui désigne la FI et détermine le sens de l'énoncé.

Certes, dans plusieurs étapes de son analyse minutieuse, Austin a adressé beaucoup de critiques et arguments qui vont à l'encontre de l'adoption du VP comme critère fiable. Mais, de fait, il s'est trouvé prisonnier des premières données qui lui ont permis de découvrir des énoncés performatifs. Nous rappelons qu'il a relevé des énoncés qui avaient la forme d'une assertion mais qui ne représentent pas des états de choses dans le monde : ils réalisent un acte ou font partie d'un acte. Les exemples analysés par Austin sur lesquels nous voudrions nous attarder étaient des actes de mariage, de testament ou d'inauguration (Austin, 1970, p. 41) :

- (1) « Oui (je le veux) i.e. je prends cette femme comme épouse légitime » - ce oui
- (2) étant prononcé au cours de la cérémonie du mariage.
- (3) Je baptise ce bateau Queen Elisabeth.
- (4) Je donne et lègue ma montre à mon frère (dans un testament).

En réalité, ce sont des actes institutionnels qui exigent l'existence préalable de formules linguistiques figées ou quasiment figées. Ce phénomène a déjà été découvert et analysé par les rhétoriciens arabes lorsque, dans la jurisprudence musulmane, ils ont traité de formules bien déterminées utilisées pour effectuer la répudiation (أنت طالق : tu es répudiée) ou de l'affranchissement de l'esclavage (أنت حر : tu es libre) etc. ... Ce que Austin a découvert n'est qu'un type de performatif appelé dans la rhétorique arabe 'performatif opératoire' (إنشاء إيقاعي) qui est un cas de « performatif de non requête » par opposition au « performatif de requête ». Ces formules contractuelles sont spécifiques en ce qu'elles sont, selon l'expression des rhétoriciens arabes, « des assertions transformées en performatifs ». Ceci implique que ce cas de performatif est toujours dérivé, non basique, puisqu'il est intimement lié à des institutions extralinguistiques.

Cette comparaison est essentielle pour la suite de l'exposé au moins pour deux raisons :

- i- d'abord, le critère qu'Austin a trouvé est « un critère local », pour ne pas dire *ad hoc*. Il l'a généralisé sans être vraiment convaincu.
- ii- Parce que ce critère a conduit à transformer, pratiquement, tous les actes de langage en des actes indirects.

La critique la plus importante, déjà faite par Austin lui-même, est celle consistant à dire que la présence du VP ne signifie pas automatiquement que l'énoncé est performatif : il peut recevoir une lecture constative ou performative :

- (5) Je te parie qu'il pleuvra le lendemain
- (6) Je te parie, chaque jour, qu'il pleuvra le lendemain

Le temps du verbe dans (4) est le présent du performatif. Au contraire, il est absolu dans (5) car il engendre le passé, le présent et le futur, ce qui bloque la lecture performative malgré la présence du VP.

Dans l'hypothèse d'Austin, il y a un autre aspect à élucider : il cherchait à étudier le discours complet dans sa situation globale. En plus, les trois types d'actes qu'il a extraits, en clarifiant ce que « acte de langage » veut dire,

n'étaient réellement pour lui que des abstractions (Austin 1962 p. 147). Cela implique que la quête d'un critère pour représenter la FI est difficile, pour ne pas dire impossible, car le discours complet est régi par de multiples variables contextuelles sans fondement structural solide sur lequel nous pourrions faire un calcul sémantique quelconque, en l'occurrence le fondement grammatical. C'est pour cette raison que nous ne pouvons déterminer ni le niveau linguistique dans lequel se fait la génération de l'acte de langage, ni le rapport entre les niveaux qui interviennent dans sa constitution. Autrement dit, nous ne pouvons savoir si le problème de la détermination de FI relève seulement du niveau pragmatique, ni si l'on peut concevoir la question autrement.

Dans « les actes de langage », Searle (1969-1972) ébauche des réponses à cette question à partir de la distinction tripartite de Saussure entre langage, langue et parole : il a supposé que les « *speeches acts* » font partie du niveau abstrait du langage i.e. la langue c'est de là, pense-t-il, que découle leur universalité. L'aspect intéressant dans cette hypothèse, c'est que chaque acte de langage présuppose, pour sa réalisation, une phrase, et que chaque phrase bien formée réalise un acte de langage.

Searle ajoute un autre postulat selon lequel la structure de l'acte illocutoire nécessite l'existence de deux indicateurs : « *illocutionary force indicator* » (l'indicateur de la force illocutoire) et le « *proposition indicator* » (l'indicateur propositionnel) (Searle, 1969, p. 31).

L'indicateur de la FI détermine dans quel sens il faut comprendre la proposition et, par conséquent, la force qu'il faut assigner à l'énoncé pour saisir l'acte réalisé par le locuteur.

En fait, Searle a présenté des manières différentes comme des indices qui servent à déterminer la force de l'énoncé, tels que l'ordre des mots, l'intonation, les modes du verbe, les VP, etc. ... En même temps, il fait remarquer que le contexte du discours peut, à lui seul, déterminer la FI, sans que cette force ne nécessite d'être explicitée par l'indicateur adéquat. Néanmoins, cette signification implicite pourrait être explicitée grâce à un principe qu'il appelle '*Principle of expressibility*' (principe d'exprimabilité), selon lequel tout ce qu'on veut signifier peut être dit (Searle, 1969, p. 19).

Le problème vient du fait que le seul moyen de mettre en œuvre ce principe est le VP en tant qu'indicateur de FI. Du reste, toutes les analyses faites par Searle confirment cette lecture, notamment, celle dans laquelle il a étudié la structure de l'acte illocutoire en distinguant entre la force et le contenu propositionnel dans le modèle F(P). Cette distinction l'a conduit à considérer que la promesse dans (6) est analysable en deux composants : l'indicateur de la FI (je te promets) et l'indicateur du contenu propositionnel (... que je viendrai demain) :

(7) Je te promets que je viendrai demain.

En faisant ce choix, Searle a pratiquement fait comme si le VP était le seul indicateur de la force. Les arguments qui justifient ce choix ne manquent pas :

d'un côté, le choix d'Austin est déjà bien enraciné ; de l'autre, le VP, de par ses caractéristiques sémantiques même, est un indicateur clair.

Mais, Searle a révisé son choix, au moins à deux reprises (Searle & Vanderveken, 1985, Searle, 1989), même si cette révision n'était pas, en fin de compte, fondamentale. En comparant (8) et (9) :

(8) Je t'ordonne de le faire.

(9) Fais-le.

La logique de Searle veut que (8) soit un performatif explicite et que (9) soit implicite, bien que la formule avec le VP soit moins utilisée. Dans (Searle & Vanderveken, 1985), (8) est considéré comme une assertion qui porte sur le fait que le locuteur a réalisé l'ordre, alors que (9) est un énoncé qui n'accepte aucune valeur de vérité: il n'est ni vrai ni faux. Mieux encore, en se demandant « how performatives work ? », il voit dans (9) et ses semblables (i.e. dans tout énoncé qui comporte un VP) une déclaration qui crée, par sa simple énonciation, un état de choses qui n'existait pas auparavant. La question est alors de savoir comment expliquer les ordres, les promesses, les affirmations...etc. à partir des déclarations.

Pour Searle tout le problème se résout par le principe de dérivation. En s'appuyant sur la force de la déclaration et sur le sens du VP, on infère la force de l'ordre, dans l'énoncé « je t'ordonne de ... ».

Il est clair que cette solution est peu appropriée sur plus d'un plan. En fait l'essentiel de l'analyse de Searle est que toute phrase qui comporte un VP est une déclaration. Mais, l'on voit que le sens de cette phrase ne peut être qu'une assertion ou une description de ce que le locuteur fait. De là on peut voir nettement la circularité d'une telle analyse. Si nous examinons une déclaration comme :

Je déclare la guerre (énoncé par le policier du monde moderne M. George Bush !) ;

Nous remarquons que (10) est une déclaration qui se fait par un VP. Il est, par ailleurs, évident que les conditions de succès de cette déclaration sont imposées par les institutions politico-militaires (il faut ajouter pour le cas de M. Bush la mafia du pétrole, les marchands d'armes et les tenants de l'idéologie obscurantiste). Toutefois, la logique de l'hypothèse searlienne nous force à dériver de cette force déclarative que le VP nomme une déclaration ! C'est là, à notre avis, l'impasse à laquelle nous mène cette hypothèse.

Bien que l'hypothèse de Searle concernant le rapport des actes de langage à la langue soit intéressante, le résultat est toujours le même. En outre, le même problème théorique et opératoire persiste: tous les actes de langage sont des actes dérivés d'une assertion ou d'une déclaration qui était, réellement, une assertion. Nous retenons de Searle son hypothèse sur le rapport systématique entre la phrase et l'acte de langage. Cependant, il faut, à notre sens, en inférer d'autres solutions aux problèmes de la représentation du FI d'une façon qui respecte la distinction entre un niveau abstrait de la langue, dans lequel on détermine l'acte de langage sur les bases syntaxiques en dépit des intentions

contextuelles des locuteurs, et un autre niveau de la réalisation de l'acte qui prend en charge l'échange réel des énoncés dans leurs contextes. Cette exigence n'est pas nouvelle, car la distinction entre phrase et énoncé est bel et bien connue dans beaucoup de théories et modèles linguistiques. Même le terme anglais « *speech acts* » nécessite cette distinction si nous voulons le traduire en français (Ducrot, 1972) ou en arabe (Mabkhout, 2006) car il dissimule l'existence de deux conceptions qui ne sont pas forcément contradictoires : acte de langage et acte de discours (ou de parole).

Nous nous contentons de signaler ici, brièvement, que nous retrouvons ces problèmes posés par la théorie du VP dans d'autres modèles et approches sémantiques et pragmatiques.

L'hypothèse performative telle que formulée par (Gazdar, 1979), p 18) stipule, essentiellement, que :

- a / chaque phrase a un syntagme verbal performatif dans sa structure profonde
- b/ Le sujet de ce syntagme est à la première personne du singulier, son objet direct est à la deuxième personne du singulier et le verbe est extrait d'un ensemble limité de VP conjugué à l'indicatif présent à la voix active.
- c/ il existe un seul syntagme de ce type dans chaque phrase
- d/ ce syntagme performatif peut être effacé et cet effacement ne change pas le sens de la phrase
- e/ la force illocutoire est d'ordre sémantique (dans le sens vériconditionnel) et elle est totalement spécifiée par le sens du même syntagme performatif.

Il est clair que les sémanticiens générativistes soutenant cette thèse n'ont apporté aucune solution aux problèmes déjà posés. Cette thèse a sûrement été utile dans la sémantique générative, puisqu'elle a permis de dévoiler des phénomènes intéressants. Toutefois, elle a porté en réalité dans son projet les faiblesses de la théorie du VP, notamment ceux qui concernent les rapports de la syntaxe à la sémantique. En fait, elle a enraciné l'idée que la phrase est toujours assertive d'une façon explicite ou implicite.

Dans une autre perspective, dans son approche réaliste expérientielle, Marmaridou (2000) prend les résultats de ces recherches sur la représentation de la FI, comme postulat. Elle a continué à considérer le verbe comme indicateur de la force, mais elle l'a traité à partir d'autres concepts cognitifs tels que les ICM, la force dynamique, la structure de l'évènement, la scène de l'action, les cadres lexicaux et les « *space-builders* » (les introducteurs) (Fauconnier, 1984-1994). Malgré l'intérêt certain de l'approche cognitive, Marmaridou n'a fait pratiquement que reformuler une matière déjà existante. Cependant, ce dont nous sommes sûrs, c'est qu'elle a bien utilisé les concepts cognitifs pour analyser quelques significations du VP.

Au reste, le choix que Austin a fait en considérant le VP comme critère de distinction entre le performatif et le constatif, puis comme indicateur de la FI, a enraciné, historiquement et théoriquement, le rôle essentiel de ce type de verbe dans la TAL. Searle, Vanderveken (1990, 1991), les sémanticiens

généralistes (Ross, 1970, Lakoff, 1974) et les cognitivistes (Marmaridou, 2000), pour ne citer que les fondateurs et quelques tendances de la recherche en la matière, ont continué, d'une façon consciente ou inconsciente, d'adopter le premier choix d'Austin. Il paraît donc que nous sommes devant une idée qui est presque devenue un postulat irréfutable pour ne pas dire un dogme difficile à changer. Toutefois, lorsqu'on relit Austin, on constate que ce choix était, si l'on peut dire, forcé. Dans quelques conférences de « Quand dire c'est faire », on trouve Austin parfois embarrassé et pas vraiment convaincu du VP comme critère fiable. Il affirme, en effet : « ... *This reduces us to an impasse over any single simple criterion of grammar or vocabulary* » (Austin, 1962, p. 59).

En définitive, il s'est contenté de considérer le VP comme un test: « ... *any utterance which is in fact a performative should be reducible, or expandable, or analysable into a form with a verb in the first person singular present indicative active (grammatical). This is the sort of test we were in fact using above* » (Austin, 1962, pp. 61-62).

La leçon à tirer, pour nous, est que la question posée par Austin est plus importante que la solution qu'il a trouvée. Cette question qui nous intéresse est la suivante : y a-t-il un critère grammatical ou lexical pour représenter la FI ? Il est nécessaire de tenter notre chance dans ce sens, puisque l'analyse qui s'inspire d'Austin et de ses continuateurs ne s'applique pas à une langue comme l'Arabe. C'est pour cette raison que nous avons examiné la solution adoptée par les grammairiens arabes afin de déterminer les éléments grammaticaux qui lexicalisent la FI.

3- La théorie de la particule performative

Nous présenterons dans cette section les éléments essentiels de la théorie du MGA pour déterminer, d'un point de vue sémantico-syntaxique, l'aspect performatif de la phrase. Au cours d'une autre recherche sur le marquage linguistique de la force de la négation en arabe (Mabkhout, 2006), nous avons expérimenté l'efficacité du MGA et nous sommes arrivés à des résultats encourageants, notamment pour résoudre un ensemble de problèmes que la TAL n'a pas pu résoudre lorsqu'elle a essayé de déterminer les conditions de succès de la négation et sa spécificité sémantique (Horn, 1989, Moeschler, 1994). Nous stipulons que les principes qui sous-tendent la représentation de la FI de la négation sont généralisables pour traiter un bon nombre d'actes de langage, au moins ceux de la langue arabe. L'exposé, de ce que nous appelons la théorie de la particule performative, sera fait en deux étapes que nous résumons dans ces deux propositions :

- i - la tête de la phrase est la position grammaticale de l'indicateur de la FI
- ii - la particule est le signe linguistique qui indique la FI

Parmi les métaphores du langage technique des grammairiens, on trouve deux expressions : 'صدر' (littéralement : poitrine) et le 'ذيل' (littéralement : queue). Ces deux termes désignent respectivement la position du début de la phrase et les positions qui la suivent. Il est clair que la dichotomie générativiste 'head' et 'tail' peut être utilisée pour traduire ces deux métaphores.

La tête de la phrase est la position qui révèle, dans la phrase même, l'intention du locuteur i.e la position qui détermine la force de l'énoncé et la croyance du locuteur. Ce fait explique, à nos yeux, la raison qui a poussé Austin et les tenants de la théorie du VP à exiger que ce type de verbe soit au début de la phrase, puisqu'il exprime la valeur sémantique qu'il faut assigner. Dans le modèle F (P) de Searle, nous savons qu'à un même contenu propositionnel, nous pouvons assigner différentes forces. Mais, ces différences ne se manifestent, selon les grammairiens arabes, que si on lexicalise la tête par un signe qui signifie que la valeur de la phrase a changé.

Cette conception est probablement fondée sur une hypothèse selon laquelle la construction de base (أصل الكلام) est l'affirmation, alors que les autres constructions seront évidemment secondaires. Ce choix de l'affirmation peut être argumenté de plusieurs façons, mais l'argument le plus fort est que l'affirmation dans la langue arabe ne nécessite pas la présence, en position de tête, d'un élément linguistique qui indique sa FI. Il suffit, empiriquement, qu'elle soit sans particule à la tête pour que l'affirmation se réalise. En plus, la simplicité apparente de l'affirmation au point que nous ne pouvons pas distinguer d'une façon palpable la force du contenu propositionnel, a encouragé les grammairiens à la considérer comme construction de base. Nous insistons ici, au passage, que les raisons de ce choix ne sont pas d'ordre logique, car la simplicité, selon eux, est syntaxique. Elle n'a aucun rapport avec la fonction représentative ou descriptive de l'assertion. Si nous prenons cette affirmation,

(10) زيد جاء ∅

(zayd venir)

Zayd est venu

et que nous voulions modifier la signification de l'affirmation, on met l'élément linguistique qui exprime la nouvelle signification dans la position vide symbolisée par ∅.

(11) لم يجئ زيد

(Zayd venir non)

Zayd n'est pas venu

(12) أ جاء زيد ؟

(Zayd venir QU-)

Est-ce que Zayd est venu ?

(13) ليجئ زيد

(Zayd venir particule signifiant l'ordre)

Que Zayd vienne

Dans les exemples précédents, les particules } { ل، لم، أ، constituent un paradigme linguistique dont les éléments sont substituables et, en principe, non juxtaposables. Toute substitution modifie le sens de la phrase.

En outre, l'importance du statut accordé à la tête réside dans le fait qu'elle est la position de l'élément qui a une incidence sur le contenu grammatical de la phrase. Les effets qui en résultent sont liés à la structure sémantico-syntaxique, et prennent plusieurs formes. Parmi les traces syntaxiques, nous citons celle qui résultent des modificateurs réactionnels (نواسخ) de la phrase (nominatif ; accusatif). Parmi les traces sémantiques, nous signalons le passage de l'assertion à la requête ou de la simple affirmation ou négation à leur confirmation. Les exemples ci-dessous, en donnent une idée :

(14) Ø زيد كريم

(généreux Zayd)

(Zayd est généreux)

إن زيدا كريم

(généreux Zayd particule de confirmation)

certes, Zayd est généreux

ما زيد كريم

(généreux Zayd non)

Zayd n'est pas généreux

(15) ليت زيدا كريم

Généreux Zayd LAYTA

Puisse Zayd être généreux !

En général, dans le MGA, la tête possède une importance syntaxique et sémantique. Le fait que le modificateur de la phrase occupe cette position est un signe révélateur du rôle primordial que joue la particule dans la structure sémantique de la phrase.

La deuxième hypothèse des grammairiens arabes est que la lexicalisation de la tête se fait par la particule. Al-Astarābādī (IV, p. 336) disait : « Tout ce qui modifie le sens de la phrase et affecte son contenu] grammatical [tout en étant une particule mérite d'être placé à la tête comme les particules de négation (...), d'attention, d'interrogation, de comparaison, d'incitation, de proposition etc ... ». Ce principe était toujours en vigueur dans le MGA, même s'il n'était pas toujours explicite.

Al-Astarābādī explique cette règle par des raisons de communication. Selon lui, si le modificateur sémantique de la phrase n'est pas en tête de phrase, l'interlocuteur ne reconnaîtra pas l'intention du locuteur. Il prendra l'absence des modificateurs comme signe d'affirmation. Si la particule est explicite mais déplacée de la position prévue, l'auditeur hésitera entre deux choix : replacer la particule dans sa position initiale ou attendre une autre phrase qui sera dans la portée de la particule comme élément modificateur de la phrase.

Outre cet aspect pragmatique prévu par la structure de la phrase, les grammairiens arabes ont adopté le principe selon lequel « le sens performatif est [lexicalisé], généralement par la particule » (al-Astarābādī, III, p. 49), la même idée est formulée comme suit : « les performatifs sont, généralement, du ressort des particules » (al-Astarābādī, IV, p. 214).

Le concept de performatif dans le MGA, mérite quelques précisions. Généralement, le performatif est considéré comme une « performation d'un sens par le moyen d'une forme phonologique (لفظ = signifiant) sans intention de correspondance entre l'énoncé et l'extra-linguistique » (al-Astarābādī, IV, p. 238, شروح التلخيص, T I, pp. 164-167) la spécificité du لفظ (forme phonologique) est sa conventionalité, par opposition aux autres significations non conventionnelles dérivées par inférence, à partir du sens conventionnel des énoncés.

Ce principe est aussi simple qu'opérateur. Il indique que le performatif ne peut se réaliser que par une forme phonologique. Ainsi l'énoncé porte-t-il la marque de son sens performatif et la preuve conventionnelle de ce sens d'une manière sui-référentielle. Il est important de remarquer la connexion entre la forme phonologique et la performation du sens, d'une part, et l'intention du locuteur et la forme syntaxique, d'autre part ; étant étendu qu'il s'agit d'un locuteur grammatical idéalisé et non un énonciateur contextuel. Il en ressort que la différence entre un énoncé performatif et un énoncé assertif ne réside pas dans l'existence ou l'absence d'un état de chose à faire correspondre mais réside plutôt dans l'existence d'une intention de correspondance. (Dasūqī, I, p. 166). Ce point est important car nous ne connaissons aucune théorie logique ou non logique posant que l'énoncé non assertif a un contenu propositionnel auquel nous pouvons assigner une valeur de vérité.

D'un autre point de vue, nous pouvons avancer la dichotomie du MGA, 'خير' (assertion) et 'إنشاء' (performatif), comme argument contre cette conception, puisque la littérature sur le sujet a pris comme critère de distinction entre ces deux types d'énoncé la possibilité de correspondance, pour l'assertion, et l'impossibilité d'assigner une valeur de vérité pour le performatif (Sakkākī, *Miftāḥ*, p. 165). En réalité, on trouve dans cette même littérature, une définition après Sakkākī, qui dissimule une discussion intéressante. En effet, Taftazānī (II, p. 235), par exemple, définit l'assertion par son sens événementiel et non nominal en disant que 'خير' est « l'acte du locuteur, je veux dire, l'énonciation de ce genre d'énoncé ». Samarqandī (d'après Dasūqī, I, p. 180) remarque que l'assertion de ce point de vue est semblable au performatif. Nous en retenons que le performatif est l'énonciation des phrases et que cette énonciation est un acte que le locuteur réalise, quel que soit son énoncé, assertif ou performatif.

(Voir aussi Larcher, 1991, p. 262 et Mabkhout, 2010, Chapitres 4 et 5).

Dans ce cadre, le rôle de la particule trouve son statut d'une façon plus nette. Parmi les propositions du MGA, on trouve que « chaque sens qui s'ajoute à la phrase ou au mot (...) a, conventionnellement, une particule qui le désigne (...) ou quelque chose de semblable à la particule dans sa non indépendance [syntaxique] » (al-Astarābādī, II, p. 471). Ce principe englobe toutes les particules dans la langue, qu'elles soient des particules de coordination, de conditionnel, des particules quasi-verbales etc....

Cette conception pose quelques problèmes pour la TAL, car elle implique que dans un énoncé nous pouvons trouver autant de sens performatif que de particules. Mais, logiquement, il est possible de résoudre ce problème en distinguant deux types de particules performatives : celles qui modifient le sens de la phrase tout entière, celle qui se joignent aux syntagmes nominaux ou celles qui relient des phrases complètes après l'assignation de la FI.

Si cette idée est valide, on peut parler de la multiplicité des actes de langage dans une phrase ; mais, il faut considérer ces actes multiples comme des actes secondaires qui se trouvent dans la portée de l'acte de langage principal désigné par la particule (Mabkhout, 2010, pp. 168-179). Reste que le seul problème à résoudre se rapporte aux particules qui constituent avec les verbes des syntagmes verbaux. La solution que l'on propose est assez simple : dans une langue de type VSO, comme l'arabe, l'élément linguistique qui a une incidence sur le verbe affecte, d'habitude, toute la phrase. Sur le plan empirique, on remarque que le paradigme clos des particules liables au verbe est constitué, soit de particules de confirmation (لقد، قد), ou de négation (لم، لن) etc....., soit de particules ayant des significations modales, telles que la possibilité (قد + inaccompli) ou le futur (س، سوف).

La conjonction des deux propositions émises par le MGA (le marquage de la tête par une particule et la tête comme position syntaxique et sémantique du performatif) permet de mettre en relief l'importance de la théorie de la particule performative par comparaison à la théorie du VP.

Du point de vue empirique, il est rare dans la langue arabe, comme dans d'autres langues d'ailleurs, de trouver à la tête d'une phrase un VP. Néanmoins, on peut toujours représenter, par un VP, le sens performatif de la phrase exprimé par d'autres moyens linguistiques ou inféré pragmatiquement. Mais, en réalité, il s'agit d'une traduction de l'output d'un calcul qui met en œuvre le sens conventionnel de la phrase et les paramètres contextuels.

Si nous partons de la conception pragmatique, pour déterminer leurs forces illocutoires, toutes les phrases qui commencent par une particule performative doivent être traduites par des VP. Par contre, dans le MGA, on trouve l'inverse de cette démarche. En effet, les grammairiens ont prévu des rapports multiples entre la forme phonologique ('لفظ') et le sens. Seuls deux de ces rapports nous intéressent, dans cet exposé :

- i- le rapport de ressemblance qui nous permet de dire que 'إِنَّ' a le sens de « je confirme », 'كَأَنَّ' a le sens de « je compare », 'لَعَنَّ' a le sens de « je rectifie »... etc.
- ii- le rapport de substitution qui nous permet de considérer les particules comme des abréviations de syntagmes verbaux et de phrases, car elles expriment d'une façon concise le sens des verbes en s'y substituant (Ibn Ya'īš, VIII, p 7).

Ceci veut dire que le sens de 'مَا' est « je nie », de 'أ' est « je m'interroge », de 'لَيْتَ' est « je souhaite » etc... Cette bi-conditionnalité entre le sens des particules et le sens des verbes analogues n'entraîne ni une équivalence sémantique totale, ni une équivalence syntaxique qui nous permet d'utiliser l'un ou l'autre. C'est une représentation du sens des particules qui explique le continuum existant entre les catégories syntaxiques et/ou sémantiques, ni plus ni moins. Ainsi, dans :

(16) يَا زَيْدُ

(Zayd Particule Vocative)

O Zayd !

(17) أَدْعُو زَيْدَا

J'appelle Zayd

La différence est importante puisque la particule 'يَا' dans (16) signifie par elle-même le fait d'appeler Zayd, ce qui rend l'énoncé performatif, alors que le verbe dans (17) nous informe qu'il y a eu une appellation, même si « j'appelle » élucide le sens de 'يَا' (voir aussi Larcher, 1992, p. 14). Si cette analyse donne une assise syntaxique à la différence entre performatif et assertif, elle garde, en même temps, les nuances et les différences entre les structures syntaxiques. De plus cette analyse prouve que la particule est toujours le marqueur de la FI, alors que le verbe fait partie du contenu propositionnel, même lorsqu'il occupe la première position dans la phrase.

Nous supposons que le bien-fondé de cette différence provient des valeurs référentielles du verbe et de celle de la particule. Si les verbes réfèrent aux événements dans toutes leurs configurations, les particules réfèrent en revanche aux relations. Ces relations sont, au moins, de deux sortes : certaines établissent un rapport entre les objets (ou les entités), tandis que d'autres expriment le rapport entre le locuteur et le contenu de la phrase (Šarīf, 2002). Ces dernières relations sont forcément performatives, car les conditions de vérité de l'énoncé ne les affectent pas. En plus, elles permettent au locuteur d'exprimer ses intentions, ses croyances et sa subjectivité.

Si cette hypothèse est recevable, nous comprenons bien le motif sous-jacent au choix fait par Austin, puisque le VP est une représentation propositionnelle du sens non propositionnel que la particule signifie. En effet, la particule performative

désigne l'attitude du locuteur par rapport au contenu propositionnel de sa phrase. De plus, la particule n'a pas de signification temporelle, mais, elle est intimement liée au temps déictique de l'énonciation : le présent.

La question est alors de déterminer quelle est la valeur de la théorie de la particule performative élaborée dans le cadre du MGA. Il est évident que les critères d'évaluation d'une théorie sont divers. Si nous prenons l'adéquation aux données empiriques, on peut, sans hésitation, dire que cette théorie convient mieux à l'étude des actes de langage dans la langue arabe. Ceci démontre l'intérêt du corpus grammatical arabe et des analyses des grammairiens.

D'autre part, si nous prenons le rapport possible de cette théorie à la technologie, nous pouvons prévoir des avantages tangibles pour le traitement automatique de la langue arabe, notamment. Pour illustrer cette idée, nous pouvons reprendre une question apparemment simple déjà posée par les philosophes du langage ordinaire : combien de type d'acte de langage y a-t-il ? et combien d'actes de langage ? Ces deux questions, compliquées, méritent des analyses plus exhaustives ; mais nous supposerons que la théorie des particules nous met sur une voie intéressante.

Dans ce qui précède, nous avons signalé que les particules qui modifient le sens de la phrase représentent un paradigme clos. Cette remarque peut constituer une base solide pour instaurer un calcul des actes de langage tant que le nombre des actes de langage équivaut au nombre de particules performatives. L'application de ce principe nous permet de relever, dans la langue arabe, un nombre limité d'actes, à savoir l'affirmation, la négation, l'interrogation, le souhait, l'ordre et l'interdiction (Mabkhout, 2010, pp. 181-201). Ces actes sont des actes fondamentaux. Toutefois, la liste peut être enrichie par une série d'actes, parfois, désignés par des particules complexes (VS simple) telles que 'أيا' qui expriment l'incitation. Cette démarche nous permettra d'établir une liste claire et précise qui aura le mérite d'être étayée par des critères objectifs et solides, puisqu'ils seront fondés sur des données syntaxiques irréfutables. Or, tout le monde sait que le nombre réel des actes de langage dépasse de loin cette liste présumée. Mais cette objection est prévue au moins pour deux raisons :

- il y a des actes directs et des actes indirects

la TAL n'a pas pris au sérieux, théoriquement et pratiquement, la distinction, pertinente à notre avis, entre la phrase en tant que construction théorique et l'énoncé en tant qu'utilisation de la phrase dans un contexte bien déterminé. Le problème réside dans le fait que nous ne sommes capables de parler d'acte indirect que lorsque nous déterminons les actes directs selon des critères syntaxiques et sémantiques clairs. En fait, pouvons-nous considérer les deux actes dans des phrases telles que (18) ou (19) comme directes ou indirectes ?

(18) Je te promets de venir demain

(19) I promise you to come tomorrow

N'importe quel chercheur dans le cadre de la TAL aura trois réponses possibles :

- a - considérer les deux phrases comme acte direct de promesse (Austin 1962, Searle 1969)
- b - considérer l'acte de la promesse comme dérivé d'un acte d'assertion (Bach & Harnish 1979)
- c - considérer l'acte de promesse comme dérivé d'un acte de déclaration (Searle, 1989)

La promesse ne peut jamais être, pensons-nous, un acte direct comme le prévoient la thèse austinienne et la première version de la thèse searlienne. En même temps, dire que la promesse est dérivée soit d'une assertion, soit d'une déclaration, demande un mécanisme inférentiel qui s'applique à toutes les phrases avec un VP. Selon la théorie de la particule, la promesse ne peut jamais être un acte direct. Postuler un acte d'assertion ou de déclaration ne fait que compliquer l'analyse, car l'absence même de la particule performative, prouve que nous sommes devant une affirmation et que le sens lexical du verbe et de la phrase dans son contexte possible ou réel, permet de déduire la promesse ainsi qu'il permet de déduire autre chose telle que l'ironie, la métaphore etc...

Nous avons besoin, en outre, de forger un mécanisme inférentiel capable d'élucider la manière par laquelle une force illocutoire, qui a, en principe, une particule spécifique, peut être exprimée par une autre particule. Le besoin est d'autant plus accru qu'il s'agit d'expliquer comment une structure grammaticale peut exprimer plus qu'une FI en fonction de variables contextuelles. En bref, nous avons besoin de creuser entre deux extrêmes : d'une part, les structures qui signifient conventionnellement dans la phrase même, les actes de langage afin de connaître les actes de langage fondamentaux et d'autre part, les actes de discours qui ne disposent pas de particules performatives spécifiques ou de structures syntaxiques conventionnelles mais qui se réalisent, généralement, par des assertions afin de déterminer les actes qui sont toujours indirects.

Mener à bien ce projet, nous permettra de faire le calcul souhaité et de concevoir une application technologique possible dans ce module du traitement automatique du langage.

4- Conclusion

Le point de départ de cette recherche était le problème de la FI dans le modèle proposé par le fondateur de la TAL ainsi que ses continuateurs d'un côté, et dans le MGA, de l'autre. Nous avons délimité le problème en ces termes : comment représenter la FI ? Ce problème a été résolu par les deux théories de deux manières différentes. A partir des critères de l'adéquation et du rendement empirique, nous avons essayé de souligner l'importance de la théorie des particules performatives. De plus, cette théorie nous permettra d'apporter quelques éléments de réponse aux problèmes posés par la TAL, tels que le rapport entre la sémantique et la syntaxe dans les actes de langage, le problème de la distinction entre les actes directs et les actes indirects celui des actes de langage par opposition aux actes de discours qui sont tous les deux confondus dans le terme anglais « *speeches acts* », celui de la taxonomie des actes de langage selon des critères sémantico-syntaxiques etc.

Toutefois, la théorie de la particule performative pose un certain nombre de problèmes à résoudre, tels que le rôle de l'ordre des mots, l'effacement de certains composants de la phrase et leur rapport avec la focalisation, le problème de la détermination des structures standard (ou constructions de base) et les structures dérivées, le problème des relations entre particules performatives et leur juxtaposition possible dans certains contextes (ex. la 'أ' interrogative et quelques particules de négation ou entre la 'يا' vocative et 'ليت' du souhait), le problème de la lexicalisation de quelques actes de langage par un élément linguistique autre que les particules (exemple : les pseudo-verbos comme 'بئس' [combien est mauvais !] [et 'نعم' [combien est bon !] etc....

Si nous acceptons que les contradictions qui découlent de la théorie du VP dans l'analyse des actes de langage soient des contradictions insurmontables, il est intéressant de se demander si la falsification de la théorie des particules performatives est applicable à d'autres langues que l'arabe. Nous l'espérons mais, selon le proverbe arabe, « Nul ne connaît les chemins de la Mecque mieux que les habitants ».

Bibliographie

Références sur le MGA

- al-Astarābādī, Rāḍī l-dīn. 1996. *Šarḥ al-Kāfiya*, Benghazi, Université Gar Younes.
- al-Šarīf, Muḥammad Ṣalāḥ al-dīn. 2002. *al-Šarḥ wa-l-'inšā' al-naḥwī li-l-kawn*, Tunis, Publications de la faculté des Lettres, des Arts et des Humanités Manouba.
- Al-Taftazānī Sa'd al-dīn. Non daté. *al-Muṭaṣṣar 'alā šarḥ al-miftāḥ*, dans, *Šurūḥ al-tallīṣ*, Bayrūt, Dār al-surūr.
- al-Dasūqī, Muḥammad ibn 'Arafa. Non daté. *Ḥāšiyat Dasūqī 'alā Šarḥ al-Ša'd*, dans *Šurūḥ al-Tallīṣ*, Bayrūt, Dār al-surūr.
- Ibn Ya'īs, Muwaffaq al-Dīn. Non daté. *Šarḥ al-mufaṣṣal*, Bayrūt, 'Ālam al-kitāb.
- Chokri, Mabkhout. 2006. *'Inšā' al-nafy*, Tunis, Publications de la Faculté des Lettres, des Arts et des Humanités, Manouba - CPU.
- Chokri, Mabkhout. 2010. *Dā'irat al-a'māl al-luḡawiyya*, Bayrūt, al-Kitāb al-ḡadīd.
- Mīlād, Khālīd. 2001. *al-'Inšā' fī l-'arabiyya bayna l-tarkīb wa-l-dalāla*, Tunis, Faculté des Lettres Manouba.
- Sakkākī, Abū Ya'qūb. 1983. *Miftāḥ al-'ulūm*, Bayrūt, Dār al-kutub al-'ilmiyya.

Références sur La TAL

- Austin J.L. 1962. *How to do things with words*, Clarendon Press, Oxford. (Trad. Fr. 1970, Quand dire c'est faire, Paris? Seuil.)
- Bach K & Harnish, R. 1979. *Linguistic communication and speech acts*, MIT Press, Cambridge, Mass.
- Ducrot O. 1972. *Introduction*, in Searle, 1972.

- Fauconnier G, 1984. *Espaces mentaux*, Paris, Seuil. (Trad. Ang. 1994, *Mental spaces*, Cambridge, Cambridge University Press).
- Gazdar, G. 1979. *Pragmatics: implicature, presupposition and logical form*, New York, Academic Press.
- Horn LR. 1989. *A natural history of negation*, Chicago, University of Chicago press.
- Lakoff, G. 1976. *Linguistique et logique naturelle*, Paris, Klincksieck.
- Larcher, P. 1991. « Quand, en arabe on parlait de l'arabe ... (II): essai sur la catégorie de 'inšā' (vs ḥabar) » *Arabica*, 38.
- Larcher, P.1992. La particule LAKINNA vue par un grammairien arabe du XIII^e siècle, *Historiographia Linguistica*, 19/1.
- Marmaridou S. A. 2000. *Pragmatic meaning and cognition*, Amsterdam-Philadelphia, John Benjamins Publishing.
- Mey, GL. 1993. *Pragmatics. An introduction*, Oxford, Blackwell.
- Moeschler, J. 1996. *Théorie pragmatique et pragmatique conversationnelle*, Paris, Armand Colin.
- Moeschler J & Reboul, A. 1994. *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*, Paris, Seuil.
- Ross, JR. 1970. *On declarative sentences*. In Jacobs & Rosenbaum, *Reading in English transformational grammar*, Waltham, Ginn.
- Searle, JR. 1969. *Speech acts*, Cambridge, Cambridge University Press. (Trad. Fr, 1972, *les actes de langage*, Paris, Nathan).
- Searle, JR. 1989. "How performatives work", *Linguistics and Philosophy*, 12.
- Searle JR & Vanderveken D. 1985. *Foundation of illocutionary logic*, Cambridge University Press.
- Vanderveken, D. 1990. *Meaning and speech acts, 1. Principles of language use*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Vanderveken, D.1991. *Meaning and speech acts 2. Formal semantics of success and satisfaction*, Cambridge, Cambridge University Press.